

Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 septembre 2026

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 23 juin 2026.

Délibérations

- Phase 3 de la rénovation de l'église : le conseil a adopté par 9 voix pour - 6 voix contre - 4 abstentions l'avenant n°2 de la phase 3 d'un montant de 18768 € TTC.
- Subventions aux associations : Groupe Guy Mocquet : 100 € - Anciens combattants Arguel : 50 € - Anciens combattants Fontain : 100 € - Avalforts : 150 € - FSE Collège de Saône : 320 € - Jeunes sapeurs pompiers de Saône : 150 € - Banque alimentaire 500€
Délibération adoptée à l'unanimité.
- Décision modificative du budget adoptée à l'unanimité concernant les deux points suivants :
 - Ajout d'une ligne de recette de 18 630 € correspondant à l'encaissement de la vente de terrain de la commune à la famille Rota Graziozi. (Conseil du 3 avril 2026).
 - Ligne de formation des élus abondée de 670€.
- Encaissement d'un chèque de 10 € (don) : délibération adoptée par 1 abstention et 18 voix pour.
- Convention de délégation de factures avec ONF : délibération votée à l'unanimité.
- Commission d'appel d'offres. Liste proposée au vote :
Titulaires : Dominique Picaud, Pascal Olivier et Valérie Marchand
Suppléants : Jérôme Gaillard, Claude Gullaud, Sophie Oudet
Délibération adoptée avec 1 abstention et 18 voix pour.
- Modification du temps de travail : Géraldine Kissel passe à 35h (au lieu de 24h) et Sandrine Toitot à 23 h (au lieu de 18h). Délibération votée à l'unanimité.

Informations

- Urbanisme : point sur les projets en cours (Fruitière, terrain Guignat, panneaux photovoltaïques).
- Projet d'aménagement du rond-point Saint Pierre proposé par le stagiaire du service technique : avis favorable.
- Devis de 184€ pour créer une place de débordage.
- Les inscriptions à l'affouage sont lancées.
- Projet d'animation mené par l'association *Hors saison* : avis favorable pour permettre à l'association de construire une animation au cours de l'année 2027.
- Projet mémoire : Raconte moi Fontain ! Avis favorable pour poursuivre la structuration du projet.
- Nous réfléchissons à la pose de plaques commémoratives pour associer/baptiser des lieux emblématiques du village du nom des personnes qui en sont à l'origine et qui nous ont quittés.
- Les commissions sont invitées à proposer un chiffrage de leurs projets en vue de l'élaboration du prochain budget.